

L'EAU, BIEN COMMUN DES PEUPLES

1. Pas de vie sans eau, autant nécessaire que l'air. Parmi les usages multiples de l'eau, ceux qui concernent l'agriculture – qui en consomme la plus grande partie – retiendront seuls notre attention dans cette note brève.

Les disponibilités en eau sont réparties par la nature entre les différentes sociétés rurales de la planète d'une manière inégale à l'extrême. Il y a des régions du monde – les zones tempérées et les zones équatoriales – qui reçoivent gratuitement l'eau du « ciel » - sous forme de pluies. Lorsque de surcroît cette eau tombe sur des sols profonds qui la retiennent bien les conditions sont réunies pour une agriculture facile et donc potentiellement riche. Mais ailleurs – dans les zones arides et semi arides – il faut aller chercher l'eau : la tirer des puits profonds ou à partir de fleuves et la répartir par irrigation sur toute la surface des terres agricoles. L'eau a ici un coût de production qui est loin d'être nul. Doit-on alors répondre à cette situation de rareté en donnant ici un prix à cette ressource ?

2. Si nous nous situons dans l'univers de l'économie capitaliste mondialisée on doit immédiatement se poser la question des effets de cette inégalité dans l'accès à l'eau sur la compétitivité potentielle comparative des productions agricoles dans les différentes régions du monde.

L'économie conventionnelle définit et distingue deux concepts de productivité : celle du travail (le quotient de la valeur du produit par la quantité de travail directement affecté à sa production) et celle du capital (d'une manière analogue le quotient de la valeur du produit par celle de capitaux mis en œuvre). Marx combine ces deux dimensions de la même réalité – le degré de développement des forces productives – et définit son concept, celui de la productivité du travail social : le volume de la production d'une valeur d'usage déterminée obtenu avec une quantité donnée de travail total vivant (directement affecté à la production en question) et mort (cristallisé dans les moyens de production mis en œuvre).

La même combinaison de travail direct et indirect, c'est à dire l'adoption de technologies de production identiques, ne donne pas nécessairement le même volume de produit. Les résultats de cette combinaison dépendent en effet des conditions naturelles de la production. Mais si celles-ci ne pèsent que d'un poids qui peut être négligeable dans certaines activités (les industries manufacturières), cela n'est d'évidence pas le cas dans l'agriculture.

L'économie conventionnelle propose alors de traiter ce conditionnement naturel par la prise en compte de la « productivité de la nature » (ici l'eau) définie symétriquement aux autres par le quotient de la valeur du produit par le coût de la matière naturelle – ici l'eau – utilisée dans la production. Dans l'agriculture des régions tempérées cette productivité sera donc infinie (le dénominateur du quotient – le coût d'obtention de l'eau de pluie – étant nul), tandis qu'elle ne le sera pas dans l'agriculture irriguée.

Cette manière de décrire les conditions de la production gomme la différence de nature entre l'apport en travail direct et la mise en œuvre d'instruments de travail (les équipements, l'outillage) d'une part, l'impact des conditions naturelles sur le résultat de la technologie mise en œuvre d'autre part. Car les

équipements sont eux mêmes des produits du travail social, ils sont produits et reproduits par son organisation ; travail (direct) et capital (qui est du travail indirect) définissent ensemble, par leur combinaison, une structure particulière de l'organisation sociale du travail. Par contre les conditions naturelles constituent une donnée externe par rapport au travail social. Le traitement de la « nature » par l'économie conventionnelle qui l'assimile à un « facteur de production marchand » - similaire au travail et aux équipements (le « capital ») – n'est rien de plus qu'une pétition de principe à travers laquelle s'exprime l'aliénation marchande propre au capitalisme.

Les coûts de production de l'eau, quand ils existent, viendront donc s'ajouter à ceux que constituent les apports en travail et en capital. L'agriculture qui doit en supporter l'existence ne peut donc pas être compétitive avec celle qui bénéficie de l'eau gratuite, quelle que soit l'efficacité des technologies mises en œuvres. A niveau de développement équivalent elle ne peut offrir ses produits à des prix comparables à ceux de son concurrent que si elle paie son travail à des tarifs inférieurs. Ce handicap systématique ne disparaît que s'il s'agit de produits « spécifiques » (les produits tropicaux types – café, cacao, thé ...) dont la production hors de la zone climatique qui leur convient exigerait des coûts supplémentaires extravagants (serres, lumière artificielle etc.). Cette distorsion, quand il s'agit de productions semblables ou à valeur d'usage identique – comme les céréales substituables les uns aux autres et la viande produite indirectement par les cultures végétales qui fournissent l'alimentation du bétail – fausse le jeu de la compétitivité comparée.

3. En acceptant de s'enfermer dans le raisonnement de l'économie conventionnelle et de l'aliénation marchande qui en constitue le socle, en acceptant de jouer le jeu de la compétitivité dans le cadre d'une mondialisation débridée, on ne peut qu'accepter soit une rémunération inférieure systématique du travail des uns, soit de cesser de produire. La mondialisation libérale condamne à la disparition l'agriculture de vastes régions de la planète.

Or les peuples, les nations, les Etats existent. Ils occupent sur la surface du globe des espaces qui sont les leurs et qui ne bénéficient pas de conditions naturelles identiques. Une économie politique réaliste doit en tenir compte. L'économie conventionnelle, en feignant d'ignorer ces dimensions de la réalité, lui substitue la théorie d'un monde imaginaire globalisé, défini à la fois par la marchandisation de tous les aspects de la vie sociale et de toutes les conditions entourant l'activité humaine et par son extension à l'échelle planétaire. Ce qui lui permet de légitimer les ambitions unilatérales du capital sans se soucier de la réalité sociale.

Si les libéraux, qui défendent cet intégrisme du capital, étaient sincères et logiques avec eux mêmes, ils en tireraient la conclusion que l'utilisation optimale des ressources naturelles (ici l'eau) exige une gigantesque redistribution des populations du monde commandée par la répartition inégale de ces ressources sur la surface du globe. La rationalité de la mondialisation l'implique nécessairement.

Dans ce cas l'eau deviendrait un bien commun de l'humanité entière. Si cette ressource, à cette échelle planétaire, est disponible en quantités qui dépassent les besoins, son prix, dans l'optique d'un traitement marchand de la nature propre à l'économie conventionnelle, devrait être nul.

En attendant l'eau est l'un des biens communs particulier à un peuple – un pays – donné. Si pour ce peuple ce bien est relativement rare il faut rationaliser l'accès à son usage. L'économiste non critique de l'aliénation marchande, pour qui les ressources naturelles – renouvelables ou non – comme tout le reste (dans tous les aspects des relations sociales) ne sont qu'objets « d'offres » et de « demandes » des individus, propose sa recette pour la gestion de cette ressource : le prix dit du marché que les agriculteurs doivent payer. Du coup évidemment leur production restera infra compétitive s'ils n'acceptent pas une rémunération réduite de leur travail. Mais pour ceux qui, libérés de l'aliénation marchande, distinguent les conditions naturelles de la production du travail social, l'eau est ici un bien

commun de tous les habitants du pays concerné. Le coût de l'accès à son usage doit être réparti entre tous ces habitants d'une manière ou d'une autre, c'est à dire par la régulation du marché, par le moyen d'un système acceptable de subventions et d'impositions. La formule de ce système résultera d'un ensemble de compromis définis par les conditions sociales internes et celles que commande le mode d'insertion du pays dans l'économie mondiale. Compromis entre les paysans et les consommateurs de produits alimentaires ; compromis entre les exigences d'un développement défini en termes de projet de société et les besoins éventuels d'exportation que la mise en œuvre de ce projet exige dans une étape donnée de son déploiement (on pourra alors concevoir dans cet esprit la subvention des exportations non compétitives « naturellement »). Cette formule ne peut pas être définie en termes absolus une fois pour toute ; elle reste relative et historiquement datée. Le discours selon lequel le « marché » résoudrait « spontanément » les questions soulevées par l'élaboration de ces compromis n'est d'aucune utilité. Sa fonction est d'éluder les difficultés et non d'y répondre. Tant que les Etats et les peuples existeront en tant que fractions définies de l'humanité les systèmes de prix internes rationnels et efficaces pour le progrès social ne peuvent qu'être déconnectés du système des prix « mondialisés » unifiés.

Pour autant que le pays concerné ne vit pas dans une autarcie totale, au demeurant inconcevable (puisque, entre autre et par exemple une partie de l'eau dont il dispose provient de rivières dont les sources sont en dehors de ses frontières), les problèmes associés à la dimension mondiale de l'eau, bien commun de l'humanité entière, resurgissent.

La réponse à ces problèmes se situe dans le champ de ce qu'on doit appeler « le droit des peuples et de l'humanité ». Ce droit est, en ce qui concerne l'eau, à peu près encore inexistant puisque chaque pays est en principe libre d'utiliser comme il l'entend les eaux souterraines et de surface à l'intérieur de ses frontières. Les accords qui en régissent la gestion, quand ils existent, ne sont que le produit de traités internationaux particuliers. Le besoin de faire avancer dans ce domaine un véritable droit des peuples et de l'humanité est désormais déjà devenu une urgence. Le droit international des affaires (« international business law ») que les intérêts du capital ont imposé et qui constitue à l'heure actuelle la préoccupation exclusive des institutions internationales conçues à cet effet (l'OMC en particulier) n'est pas un substitut éventuel à l'absence du droit des peuples pour la gestion de ce bien commun à l'humanité qu'est l'eau. Il en est au contraire tout l'opposé.

4. L'eau, quand elle est une ressource rare et coûteuse, occupe une place singulière dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement agricole.

L'économie conventionnelle veut ignorer cette singularité et soumettre l'eau au traitement général qu'elle applique à toutes les marchandises. L'idéologie qui se profile derrière les prétentions scientifiques de cette économie est simple à l'extrême : les prix produits par le marché libre (y compris pour les ressources naturelles), la recherche du profit maximal et la concurrence généreraient par eux mêmes une dynamique de progrès dont il serait inutile – voire dangereux – de vouloir prévoir les contours et le sens. La réalité de l'accumulation du capital qui commande cette dynamique est alors bel et bien évacuée de la discussion.

En contrepoint Marx définit le concept de développement des forces productives et en mesure les rythmes par l'amélioration de la productivité du travail social (le produit combiné des productivités apparentes du travail et du capital) dans des conditions naturelles déterminées (ici le coût d'accès à la quantité d'eau nécessaire à la production). Cette conceptualisation permet d'intégrer la dynamique des forces productives et celle du changement social (la transformation des rapports de production et plus largement des rapports sociaux) dans un ensemble théorique cohérent et unifié. Elle permet alors également de concevoir des projets (en l'occurrence de production agricole) à la fois « techniquement

solides » (permettant l'amélioration de la productivité du travail social) et socialement transparents (identifiant les transformations sociales possibles souhaitées).

On peut alors, équipé de la sorte, lire par exemple l'histoire de l'agriculture irriguée en Egypte et apprécier les projets concernant son développement souhaité en leur donnant tout leur sens. C'est à dire en comprenant les rôles respectifs du marché capitaliste et de l'intervention de l'Etat (agissant comme représentant du pays pour lequel l'eau est une ressource commune, fut-il un Etat de classes bien entendu). C'est à dire également en comprenant les relations qui font de l'évolution des technologies (ici l'usage de l'eau et les moyens de sa mise à la disposition des producteurs) d'une part et des rapports de production d'autre part un ensemble d'éléments inséparables les uns des autres.

Un exemple brillant d'analyse de cette portée a été produit par le colloque organisé au Caire en Novembre 1998 par le Centre de Recherches Arabes (ARC) sur lequel je reviendrai et dont ce papier constitue une sorte de complément. L'ingénieur agronome, spécialiste de l'irrigation, Saad El Tawil, suggérait à cette occasion l'organisation d'un passage graduel et planifié du mode d'irrigation pérenne mis en œuvre au cours des XIXe et XXe siècles (faisant suite à l'irrigation par bassins inventée quatre millénaires plus tôt) à un mode d'irrigation plus efficace et plus économe d'eau que le progrès scientifique et technique rend désormais possible. Ce progrès permet en effet de remplacer l'acheminement de l'eau par les canaux secondaires d'irrigation (entraînant les pertes considérables que représente l'eau de drainage), par un système d'adduction par tuyaux souterrains, l'arrosage par des pluies artificielles fines et/ou par le « goutte à goutte ». Le système exige des disponibilités en énergie (électrique) en quantités désormais accessibles. Il permet d'améliorer la productivité du travail social tout en économisant la ressource commune rare – l'eau. Saad El Tawil démontre que l'adoption de ce système ne peut pas être provoqué « spontanément » par le marché (en fixant un prix « adéquat » à l'eau, comme le suggère la Banque Mondiale) mais exige la prise en charge par la collectivité nationale des investissements qui lui sont nécessaires, c'est à dire une intervention active de l'Etat. Tout comme le système antérieur de l'irrigation pérenne n'avait pas été produit « spontanément » par les incitations du marché, mais planifié et financé par l'Etat. Doit-on rappeler que c'est l'Etat semi-colonial soumis aux Britanniques qui a décidé et financé le premier barrage d'Assouan (au début du XXe siècle) sans lequel aucune manipulation des prix de l'eau n'aurait permis la généralisation de l'irrigation pérenne ?

La conceptualisation marxiste permet et oblige de surcroît de comprendre comment s'articule la technologie de production mise en œuvre avec l'éventail des rapports sociaux qu'elle permet. Le choix entre l'option en faveur d'un archipel de grandes exploitations agricoles gérées selon les logiques de l'agri-business d'une part et celle en faveur d'une modernisation de l'agriculture paysanne d'autre part se situe dans ce cadre.

5. Je reviens donc sur l'exemple de ce bon débat organisé au Caire dont les conclusions ont été publiées par ARC en 1999 en arabe, sous le titre « La crise de l'eau dans le monde arabe ». Les thèses présentées par les cinq ingénieurs agronomes, économistes et politologues égyptiens et soudanais Rouchdi Said, Saad El Tawil, Abdel Wahab Amer, Mohamad Sid Ahmad, Ali El Tom, ont été discutées par douze autres experts. Le colloque a été organisé par Helmi Shaarawi, directeur de ARC.

Les deux grandes conclusions de ces débats de qualité méritent d'être mentionnées ici.

Premièrement le progrès de l'agriculture, l'amélioration de l'efficacité de ses modes de production et l'économie d'eau ne peuvent pas être confiés aux seuls mécanismes du marché. Les propositions avancées dans ce sens avec insistance par les « experts » libéraux et singulièrement la Banque Mondiale n'ont aucune rigueur scientifique. L'examen de l'histoire comme celui des projets avancés

aujourd'hui (transformation du système de l'irrigation, projet du « Second Nil » et canal de Toshki, irrigation du Sinaï etc.) impose l'intervention active du pouvoir collectif (l'Etat), c'est à dire une forte régulation des marchés pour leur permettre de s'insérer positivement dans une transformation qu'il faut concevoir dans son ensemble (y compris bien entendu dans ses dimensions sociales).

Deuxièmement derrière les propositions idéologiques de formulation « neutre » (« faire confiance au marché », fixer un prix adéquat pour l'usage de l'eau) et de « bon sens » apparent, se profilent en fait des objectifs géo-stratégiques inavouées et inacceptables.

Car fixer un prix dit « réel » pour l'usage de l'eau par les agriculteurs reviendrait à décourager l'agriculture en Egypte, en Syrie et en Irak, réduire les productions alimentaires de ces pays (auxquelles on propose de substituer des importations ... !), et dégager un surplus d'eau qu'on propose tout simplement alors de vendre ... à Israël bien entendu ! Les politiques dites économiques que la Banque Mondiale s'emploie à imposer s'articulent alors à la perfection avec les objectifs politiques hégémonistes des Etats Unis – affaiblir la capacité de négociation des pays arabes dans le système mondial, renforcer les alliés stratégiques de Washington, Israël et la Turquie. Ces politiques viennent alors compléter l'expansionnisme israélien (l'occupation du Golan, le détournement des eaux du Liban, de la Palestine occupée et de la Jordanie) comme les projets turcs d'utilisation exclusive des eaux du Tigre et de l'Euphrate. Elles s'articulent aussi sur les stratégies visant à rendre impossible la mise à la disposition du Soudan et de l'Egypte d'une quantité supplémentaire d'eaux du Nil – projet du canal de Jongli en panne du fait de la guerre dans le Sud du Soudan (dont la responsabilité incombe intégralement au gouvernement de Khartoum), comme sur celles visant à opposer l'Ethiopie (à qui on propose de vendre son eau ... encore une fois à Israël) aux pays arabes.

A ces projets ayant tous des objectifs politiques visibles on ne peut opposer que des stratégies fondées sur le traitement collectif des eaux du Nil, du Tigre, de l'Euphrate, des rivières mineures du Proche Orient et des eaux souterraines, comme d'un bien commun aux peuples de la région. On retrouve alors la grande question du droit des peuples qu'aucun discours « économique » para scientifique (en fait non scientifique) ne peut cacher.

Comme toutes les autres ressources de la nature – la diversité biologique, les minerais et les autres ressources non renouvelables – l'eau n'est pas une marchandise. La Terre n'est pas une marchandise. La Terre et l'eau sont des biens communs de l'humanité et des peuples qui la constituent. Pas plus que les êtres humains – en l'occurrence les paysans – ne peuvent être réduits à leur dimension de porteurs d'une force de travail traitée comme une marchandise à la disposition du capital de l'agri-business. Ces êtres humains sont avant tout – ou devraient être – les citoyens des nations auxquelles ils appartiennent. Refuser de traiter comme des marchandises la nature , l'eau et les êtres humains constitue le point de départ obligé de toute économie politique de l'agriculture qui se voudrait à la fois réaliste et humaniste.